



Cap Neige Nature

« Les 4 Montagnes » - 505 Av Général de Gaulle - 38250 Villard-De-Lans

☎ : 06 76 95 91 02 ☎ : 06 85 75 35 50 🌐 : www.cap-neige-nature.com ✉ : info@cap-neige-nature.com

Organisation et encadrement de séjours et stages sportifs été - hiver

Ski de Randonnée - Ski Hors piste - Séjours raquettes

Randonnée pédestre – Randonnée cyclo – Randonnée VTT

Mini-Semaine « Rando Raquette En Vercors »

Au départ de Villard de Lans

« vive les vacances sans voiture »

- 5 nuits en ½ pension: du dim (dîner) au vend (petit-déjeuner)
- 2 sortie raquette (matériel compris) avec accompagnateur / moniteur de la maison
- 1 « road book » avec rando au choix
-

Les séjours « Rando Raquettes Vercors » (mini-semaine) sont des propositions mixtes composées en partie de sorties encadrées et en partie de sorties « liberté ».

Vous pourrez ainsi découvrir le Vercors à votre rythme.

Tous les lieux de départ sont accessibles sur place, ou avec la navette du village, ou avec celle de notre établissement d'attache « les 4 Montagnes » à Villard de Lans.

Sur place, vous pouvez disposer par ailleurs de tous les services de la station :
Piscine, cinéma, patinoire, centre de remise en forme, bowling, commerces divers ...

Rando Raquette Vercors Mini-Semaine	Prix /personne pour Mini semaine 5 jours / 5 Nuits + 2 sorties accompagnées 6 personnes minimum / 12 personnes maximum			
	Logement en chambre double		Logement en chambre single	
	Chambre Confort	Chambre confort +	Chambre Confort	Chambre confort +
Saison	285 €	305 €	385 €	405 €
Périodes « Promo »	265 €	290 €	365 €	390 €

Remarque : Possibilité pour les personnes seules de bénéficier du tarif « chambre double », si elles acceptent de partager leur chambre.

<u>Dates de stages 2009/2010</u>	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Périodes « Saison »		24/01 au 29/01		28/02 au 05/03	
Périodes « Promo »	20 au 25/12	17/01 au 22/01			

François BARDIAU

Moniteur National Ski (n° 13 86 27) - Accompagnateur en Montagne (n° 13 84 07)

Siret : 498 898 998 00014 Carte Professionnelle N° 03807ED21051 Habilitation Tourisme N° HA.038.08.0006



Cap Neige Nature

« Les 4 Montagnes » - 505 Av Général de Gaulle - 38250 Villard-De-Lans

☎ : 06 76 95 91 02 ☎ : 06 85 75 35 50 🌐 : www.cap-neige-nature.com ✉ : info@cap-neige-nature.com

Organisation et encadrement de séjours et stages sportifs été - hiver

Ski de Randonnée - Ski Hors piste - Séjours raquettes

Randonnée pédestre – Randonnée cyclo – Randonnée VTT

Déroulement du stage :

L'accueil a généralement lieu le dimanche en journée (chambre disponible à 17h00).

Dès le lendemain, François proposera une sortie raquette pour découvrir la région.

En 3^{ème} et 4^{ème} jour, nous avons l'habitude de vous laisser découvrir (en raquette ou en ski de fond) les deux domaines nordiques aménagés de Bois Barbu et de Corrençon.

En 5^{ème} jour, nous proposons une sortie encadrée en zone sauvage et non aménagées.

Le départ a lieu le vendredi en journée (chambre libérée à 10h00).

Remarque : En fonction des conditions de neige et de météo, ce programme pourra être modifié pour être adapté aux circonstances.

Si vous souhaitez plus d'information sur l'hébergement, vous pouvez aussi cliquer sur le lien suivant :
www.les4montagnes.com

Matériel fourni pour les activités :

Une paire de raquette + 1 paire de bâton pour les sorties raquettes.

Matériel non fourni :

L'équipement de ski de fond si vous préférez faire du ski les 3^{ème} et 4^{ème} jour (nombreux loueurs sur place).

Matériel requis pour les activités :

1- Un petit sac à dos de qualité (avec des bretelles qui ne coupent pas) permettant de transporter une gourde d'eau, un pique nique, un « coupe vent », une veste polaire et les effets indispensables que sont lunettes de soleil, bonnet, gants...

2- Une bonne paire de chaussure de marche (pour les sorties raquettes). Celles-ci doivent être :

- crantée (vieilles chaussures à semelles usées à proscrire)
- à tige haute (pour un bon maintien de la cheville et éviter que la neige entre dans les chaussures)
- à lacets pour éviter de se retrouver en chaussette (« Boots » à proscrire)

Descriptif plus précis du programme.

1^{er} jour : Accueil en soirée dans notre établissement « Les 4 Montagnes » à Villard de Lans. Visite du village, repérage, présentation du programme.

2^{ème} jour : **Sortie raquette, encadrée à la journée (Vallon de la Fauge au départ de Villard de Lans)**

Montée par les Plâtres, la cabane de Roybon (jusqu'au Col Vert éventuellement, suivant les conditions) et traversée sous les arêtes du Gerbier. Retour par la cabane de la Fauge.

3^{ème} jour : **Journée « Liberté » (Sortie raquettes à la brèche de Chalimont)**

Départ en navette pour le site de Bois Barbu. Montée au site de Valchevrière (village martyr) puis au gîte du Goutarou avant de rejoindre la brèche de Chalimont.

François BARDIAU

Moniteur National Ski (n° 13 86 27) - Accompagnateur en Montagne (n° 13 84 07)

Siret : 498 898 998 00014 Carte Professionnelle N° 03807ED21051 Habilitation Tourisme N° HA.038.08.0006



Cap Neige Nature

« Les 4 Montagnes » - 505 Av Général de Gaulle - 38250 Villard-De-Lans

☎ : 06 76 95 91 02 ☎ : 06 85 75 35 50 🌐 : www.cap-neige-nature.com ✉ : info@cap-neige-nature.com

Organisation et encadrement de séjours et stages sportifs été - hiver

Ski de Randonnée - Ski Hors piste - Séjours raquettes

Randonnée pédestre – Randonnée cyclo – Randonnée VTT

4^{ème} jour : Journée « Liberté » (Sortie raquettes vers les Hauts Plateaux sur le secteur Corrençon)

Départ en navette pour le site de Corrençon. Montée en direction des hauts plateaux vers le « 45^{ème} parallèle» puis jusqu'à la cabane de Carette. Retour sur le même itinéraire.

5^{ème} jour : Sortie encadrée, à la journée (Vers les Hauts Plateaux au départ d'Herbouilly)

Départ en navette de l'hôtel pour la « Porte d'Herbouilly ». Nous voici dans la Drôme et aux abords de la Réserve Naturelle.

6^{ème} jour : Départ (libération des chambres à 10h)

Cartographie :

1/25000 IGN 3236 OT Villard de Lans / Mt Aiguille

1/25000 IGN 3235 OT Autrans / Gorges de La Bourne

Accès à Villard de Lans

Par voiture : rejoindre Grenoble puis Villard de Lans par la RD531

Depuis le Nord, en arrivant à Grenoble, sur l'autoroute A48 : Prendre la sortie N°12 « Voreppe, Villard de Lans, Autrans ». Suivre la D531 pendant 30 km et en remontant les gorges du Furon. En arrivant à Villard de Lans, prendre la direction « centre ville ». « Les 4 Montagnes » se trouve sur votre droite juste avant de déboucher sur le grand parking de l'Office du tourisme (après la station service AVIA).

Depuis le Sud, en arrivant par Valence, sur l'autoroute A49 : Prendre la sortie N°8 « Aire de Royans Vercors, Villard de Lans ». Suivre la D531 par les Gorges de La Bourne sur 30 km de montée. Lorsqu'on arrive aux abords de Villard de Lans, prendre d'abord la direction Grenoble puis tourner à droite pour revenir sur le centre ville.

Attention : Suivant certaines périodes de l'année, cet itinéraire est parfois dévié. Nous conseillons de ne pas sortir à la bretelle N°8 et de continuer jusqu'à Grenoble et la sortie N°12 (Info Routes au 08 92 69 19 77).

Par le train (Gare SNCF de Grenoble à 30 km puis correspondance bus) :

Les liaisons entre Grenoble et Villard de Lans (Ligne 5100) sont assurées quotidiennement et tout au long de l'année par « Trans-Isère » (Réseau Départemental www.transisere.fr 0820 08 38 38).

Le trajet dure tout juste une heure entre la gare SNCF de Grenoble et la gare routière de Villard de Lans (30 km). Le billet est de 5 euro / personne /aller.

Liaison (aller) Grenoble / Villard de Lans (montée) :

L'hiver, tous les jours ...

a) en journée :

4 départs, toutes les 2 heures environ : 8h15 / 10h05 / 12h30 / 14h30

+ 1 supplémentaire les 7 samedis de vacances scolaires (16h15)

b) en soirée :

1 départ à 18h30

+ 1 supplémentaire à 17h20 du lundi au vendredi

François BARDIAU

Moniteur National Ski (n° 13 86 27) - Accompagnateur en Montagne (n° 13 84 07)

Siret : 498 898 998 00014 Carte Professionnelle N° 03807ED21051 Habilitation Tourisme N° HA.038.08.0006



Cap Neige Nature

« Les 4 Montagnes » - 505 Av Général de Gaulle - 38250 Villard-De-Lans

☎ : 06 76 95 91 02 ☎ : 06 85 75 35 50 🌐 : www.cap-neige-nature.com ✉ : info@cap-neige-nature.com

Organisation et encadrement de séjours et stages sportifs été - hiver

Ski de Randonnée - Ski Hors piste - Séjours raquettes

Randonnée pédestre – Randonnée cyclo – Randonnée VTT

Liaison (retour) Villard de Lans / Grenoble (descente) :

L'hiver, tous les jours ...

a) en journée :

3 départs : 8h50 / 12h50 / 15h00

+ 1 supplémentaire le dimanche (16h30)

b) en soirée :

1 départ à 18h00

+ 1 supplémentaire à 19h00 le dimanche et jour férié

Sur place, les dessertes en navettes entre Villard de Lans / Station de La Côte 2000 / Bois Barbu

Sur place, en saison d'hiver et d'été, des navettes **gratuites**, communales, assurent les liaisons pour rejoindre les domaines de ski (3 km en 10 mn pour rejoindre station de la Côte 2000 et 3 km en 10 mn également pour rejoindre le site Nordique de Bois Barbu).

Conditions particulières :

Durée du séjour (5 nuits) :

Accueil : dimanche (Chambre disponible à 17 h, Première prestation : Diner)

Départ : vendredi (Chambre libérée à 10 h Dernière prestation : Petit Déjeuner)

Nombre de personne : 6 mini, 12 maxi

Formule proposée :

Accueil en ½ pension* pendant 5 jours dans notre établissement « Les 4 Montagnes » à Villard de Lans

+ un programme de 4 sorties en raquettes (dont 2 encadrées)

* La prestation ½ pension comprend : La Table du soir (entrée+plat+dessert) + la nuit + le petit-déjeuner en salle (ne sont pas compris les vins, apéritifs, digestifs, cafés et infusions)

Description du séjour :

a) Logement en chambre DOUBLE ou TWIN de type « Confort » ou « Confort + » (selon votre choix)

Chambre de type « CONFORT » = Lavabo + douche + TV (WC sur le pallier à proximité immédiate)

Chambre de type « CONFORT + » = Lavabo + douche + TV + WC

b) Les dîners avec une « Table du soir » (entrée, plat, dessert du jour)

c) Les petits-déjeuners en salle

d) Les déplacements en véhicule sur les lieux de sorties accompagnées (8 places disponibles)

e) Location des raquettes et bâtons pendant 4 jours

f) Encadrement par un accompagnateur de la maison diplômé d'état (2 sorties raquette journée)

g) Mise à disposition d'un road book pour 2 sorties raquettes faciles en autonomie

Les prix ne comprennent pas :

Les apéritifs, digestifs, cafés et infusions.

La taxe de séjour (0.45 euro/nuit/pers)

Les assurances annulation Interruption de séjour (prévoir 3% supplémentaire).

Les options possibles sont les suivantes (sous condition de disponibilité) :

Supplément repas froids : 8 euro / personne / jour

Assurances « Annulation Interruption de séjour » (3% supplémentaire)

Possibilité pour les personnes seules de bénéficier du tarif « chambre double ou triple » si elles acceptent de partager leur chambre.

Rappel :

François BARDIAU

Moniteur National Ski (n° 13 86 27) - Accompagnateur en Montagne (n° 13 84 07)

Siret : 498 898 998 00014 Carte Professionnelle N° 03807ED21051 Habilitation Tourisme N° HA.038.08.0006



Cap Neige Nature

« Les 4 Montagnes » - 505 Av Général de Gaulle - 38250 Villard-De-Lans

☎ : 06 76 95 91 02 ☎ : 06 85 75 35 50 🌐 : www.cap-neige-nature.com ✉ : info@cap-neige-nature.com

Organisation et encadrement de séjours et stages sportifs été - hiver

Ski de Randonnée - Ski Hors piste - Séjours raquettes

Randonnée pédestre – Randonnée cyclo – Randonnée VTT

L'entretien des chambres est assuré par les résidents pendant la durée du séjour.

Les lits sont faits à l'arrivée et le linge de toilette fourni.

Les repas sont pris à heure fixe en salle à manger (vers 19h30).

Des repas froids sont possibles sur demande, la veille avant 16h (en supplément).

Il est interdit de fumer dans l'établissement y compris dans les chambres.

Inscription / Réservation :

La réservation peut être effective à réception par nos soins d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un versement d'arrhes de 30% du coût du séjour (Chèque à l'ordre de « Auberge Les 4 Montagnes »). Le solde sera à payer 21 jours avant le début du séjour.

Annulation à l'initiative du stagiaire :

A partir du 21^{ème} jour qui précède le début du séjour, la réservation est entièrement due pour la totalité du séjour. Les sommes ne seront pas remboursées pour quelque cause que ce soit. Cependant, une assurance « Annulation Interruption de Séjour » est disponible pour couvrir les risques majeurs. Dans ce cas, il convient de majorer votre coût de séjour de 3%. Le séjour pourra alors être remboursé par l'assurance (voir conditions).

Annulation à l'initiative de l'organisateur :

L'organisateur se réserve le droit d'annuler un séjour en cas de manque de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement de ce séjour. Dans ces cas, le séjour est entièrement remboursé. Conformément à la réglementation en vigueur, la décision d'annulation du séjour (pour manque de participation) est prise 21 jours avant le début du stage. Le client est avisé et remboursé dans la semaine qui suit (sans frais de dossier).

Mode de paiement :

Par chèque bancaire à l'ordre de « Les 4 montagnes – 505 av GdeGaulle – 38250 Villard de Lans »

Par virement sur notre compte FR76 1009 6182 0700 0486 5880 175 Code BIC (ou SWIFT) : CMCIFRPP

Par chèques vacances

Par carte de crédit (indiquer lisiblement les 16 chiffres figurant sur le recto de la carte + la date d'expiration + les 3 derniers chiffres du code indiqués au verso).

Remarque : Si vous payez par carte bancaire et sauf avis contraire de votre part, le solde du séjour sera débité également par carte bancaire, 21 jours avant la date du séjour.

Accusé de réception :

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre versement d'arrhes, nous envoyons un accusé de réception attestant la réservation.

Confirmation de départ :

A 21 jours du départ, nous vous faisons suivre une confirmation définitive avec une facture acquittée, la documentation de l'assurance, et les derniers détails d'organisation.

Dédit :

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les dates, heures et lieux de rendez vous ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidé par l'accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des règles de sécurité.

Assurance annulation et interruption de séjour :

Cette assurance est facturée séparément (3% du cout du voyage). Elle est FACULTATIVE mais vivement recommandée pour les séjours de 5 jours et plus. Les évènements garantis sont les suivants :

1- Maladie GRAVE, accident GRAVE ou décès atteignant l'une des personnes assurées, son conjoint ou concubin, leurs ascendants ou descendants, gendres et belle filles, accompagnants. La gravité de l'accident ou de la maladie devra être constatée par une autorité médicale.

2- Décès d'un frère, d'une sœur, d'un beau frère ou d'une belle sœur,.

François BARDIAU

Moniteur National Ski (n° 13 86 27) - Accompagnateur en Montagne (n° 13 84 07)

Siret : 498 898 998 00014 Carte Professionnelle N° 03807ED21051 Habilitation Tourisme N° HA.038.08.0006



Cap Neige Nature

« Les 4 Montagnes » - 505 Av Général de Gaulle - 38250 Villard-De-Lans

☎ : 06 76 95 91 02 ☎ : 06 85 75 35 50 🌐 : www.cap-neige-nature.com ✉ : info@cap-neige-nature.com

Organisation et encadrement de séjours et stages sportifs été - hiver

Ski de Randonnée - Ski Hors piste - Séjours raquettes

Randonnée pédestre – Randonnée cyclo – Randonnée VTT

3- Dommages matériels causés par un accident, un incendie, une explosion ou un événement naturel entraînant des dommages importants aux locaux professionnels ou d'habitation principale ou secondaire occupés par l'assuré et nécessitant sa présence urgente et impérieuse en vue d'effectuer les actes conservatoires nécessaires.

4- Le licenciement économique de l'assuré

Assurance frais de recherche et secours + rapatriement :

Vous pouvez souscrire une assurance « Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement » moyennant un supplément de 1 euro/jour de stage ou moyennant une adhésion annuelle de 16 euro.

Les participants qui possèdent une assistance personnelle devront nous fournir une attestation et signer une décharge.

L'assurance « Passport Loisirs » souscrite auprès d'Europ Assistance couvre les risques suivants :

1- Frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 245 euro

2- rapatriement avec assistance en cas de blessure ou maladie,

3- Frais médicaux complémentaires,

4- assistance en cas de décès

Conditions Générales de vente

Préambule :

La plupart de nos séjours sont organisés au départ de notre établissement « Les 4 Montagnes » à Villard de Lans.

Nous proposons généralement des séjours 2 jours/2 nuits ou 5 jours/ 5 nuits (mini-semaine) ou 7 jours/7 nuits.

Suivant les périodes et les séjours, nous proposons des formules avec « demi-pension » ou « nuit + petit déjeuner » + encadrement

La formule « demi-pension » comprend la nuit, le repas du soir (hors consommations) et le petit déjeuner en salle du lendemain matin.

La formule « nuit + petit déjeuner » comprend la nuit et le petit déjeuner en salle du lendemain matin.

En supplément : La Taxe de Séjour (0.45 euro/nuit/personne de plus de 13 ans.

Modalité de réservation :

La réservation est effective suite à la **réception et l'encaissement des arrhes puis l'envoi d'une confirmation écrite** de notre part par courrier ou par mail. Le montant des arrhes est le suivant :

1- Séjours courts de 2 nuits : montant du prix de la chambre pour les nuits concernées. Le solde est à régler à l'arrivée.

2- Séjours de 5 nuits et plus : 30% du prix du séjour. Le solde est à régler 21 jours avant l'arrivée.

Attention : Pour les réservations, nous recommandons le paiement des arrhes par VAD (vente à Distance) avec une carte bancaire afin de valider instantanément le séjour (nous appeler au 04 76 95 91 02). Afin d'effectuer le prélèvement de cette VAD, nous devons disposer des références de la carte (Numéro à 16 chiffres + date de validité + 3 derniers chiffres au verso). Ces références sont détruites le jour du départ.

Paiement et modes de paiement :

Nous acceptons les paiements par carte bancaire (Visa, Eurocard, Mastercard) en espèce, par virement, par chèque bancaire, par chèques vacances (à l'ordre de « Auberge Les 4 Montagnes »).

Débit :

La réservation est entièrement due pour la totalité du séjour. Aucune somme ne sera remboursée pour quelque cause que ce soit. Aucun remboursement ou dédommagement ne sera effectué, que ce soit pour des prestations commandées et non consommées ou que ce soit pour un cas de départ anticipé pour cause majeure, mineure ou de convenance personnelle.

Pour se prémunir de tout désagrément, nous recommandons à notre clientèle la souscription d'une assurance « Annulation et Interruption de Séjour » proposée en supplément au moment de votre réservation avec une majoration de 3% du montant du séjour (Nous consulter). Cette assurance a pour objectif de couvrir les gros risques intervenant avant ou pendant le séjour (les maladies

François BARDIAU

Moniteur National Ski (n° 13 86 27) - Accompagnateur en Montagne (n° 13 84 07)

Siret : 498 898 998 00014 Carte Professionnelle N° 03807ED21051 Habilitation Tourisme N° HA.038.08.0006



Cap Neige Nature

« Les 4 Montagnes » - 505 Av Général de Gaulle - 38250 Villard-De-Lans

☎ : 06 76 95 91 02 ☎ : 06 85 75 35 50 🌐 : www.cap-neige-nature.com ✉ : info@cap-neige-nature.com

Organisation et encadrement de séjours et stages sportifs été - hiver

Ski de Randonnée - Ski Hors piste - Séjours raquettes

Randonnée pédestre – Randonnée cyclo – Randonnée VTT

bénignes, l'accident sans hospitalisation, les déboires météorologiques ne constituent pas des motifs suffisants de remboursement). Cette assurance convient donc avant tout aux séjours de longue durée.

Conditions d'hébergement, parking, bagages ... :

L'établissement est entièrement **non fumeur** y compris dans les chambres (tout manquement à cette interdiction de fumer dans les chambres conduira à une facturation forfaitaire de 50 euro pour nettoyage de la literie et des tissus).

Occupation des chambres : Les chambres sont disponibles à 17h le jour d'arrivée et doivent être libérées à 10h le jour du départ.

Ménage des chambres : Il est à la charge des stagiaires

Télévision : Chaque chambre dispose d'un récepteur TV avec les chaînes nationales hertziennes. Chacun doit veiller à respecter la tranquillité des lieux en modérant le son du téléviseur.

Petits-déjeuners : Ils sont servis en salle de 7h30 (8h en été) à 9h30 (pour des horaires particuliers, nous le faire savoir).

Restauration du soir : Une formule « **table du soir** » est proposée avec une cuisine de pays (une entrée, un plat, un dessert du jour) permettant de découvrir les saveurs locales et spécialités montagnardes.

Stationnement : L'établissement ne dispose pas de parking privé. Généralement, les clients stationnent sans encombre le long de la rue ou sur le grand parking public de la patinoire situé à 100 m.

Stockage matériel de ski, raquettes ... : Il est interdit de stocker skis et chaussures de ski dans les chambres. Un local à ski fermé à clef est disponible au rez-de-chaussée, également pour les chaussures.

Toute dégradation faite par le client lui sera facturée. Le client s'engage à régler immédiatement cette facture ou à signer un constat amiable pour solliciter sa propre assurance de Responsabilité Civile.

L'établissement ne peut être tenu pour responsable de vol, perte ou détérioration de bagages entreposés par les clients dans les parties communes de l'établissement, dans la chambre non fermée à clef ou sur les parkings publics.

Clauses de résiliation :

Le contrat de réservation pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'hébergeur sans que cela puisse donner lieu à un versement de dommages et intérêts au client dans les cas suivants :

Evènement constitutif de force majeure

Impossibilité d'exploitation de l'établissement pour une cause non imputable à l'établissement

Cessation de paiement du client.

Réclamation et litiges :

Tout différent concernant l'interprétation ou l'exécution du contrat qui n'aura pas fait l'objet d'un traitement amiable sera porté devant le tribunal de commerce de Grenoble.

François BARDIAU

Moniteur National Ski (n° 13 86 27) - Accompagnateur en Montagne (n° 13 84 07)

Siret : 498 898 998 00014 Carte Professionnelle N° 03807ED21051 Habilitation Tourisme N° HA.038.08.0006